



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais de transport

Question écrite n° 67056

Texte de la question

M. Jacques Le Nay appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la prise en charge par l'assurance maladie des frais des transport permettant aux personnes handicapées de se rendre dans des centres de rééducation plus éloignés de leur domicile, lorsque ceux plus proches ne peuvent les accueillir faute de place. Il lui demande de lui faire part de son sentiment et de lui faire connaître les aides pouvant être accordées à ces personnes handicapées dans ce cas précis.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67056

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6116